# Intérêt du cursus ERASMUS pour le droit des affaires

Par **xela11**, le **22/12/2015** à **01:53**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiant en 2ème année de licence de droit à l'université d'Angers et je souhaiterai intégrer un master 2 reconnu en droit des affaires (de préférence à Assas).

Ayant actuellement une bonne moyenne (plus de 14) j'hésite entre rester en France pour l'année de L3 ou partir un an à l'étranger dans le cadre d'un cursus ERASMUS. En effet, je souhaite postuler pour aller étudier à l'université de Greenwich à Londres.

Je pense qu'une année à l'étranger peut me permettre d'acquérir un très bon niveau d'anglais et sera un vrai plus dans mon CV dans l'optique d'intégrer une bonne formation en M2. Cependant, je crains d'avoir des lacunes en droit français car je n'étudierai pas certaines matières (contrats spéciaux, droit administratif des biens...).

A ce titre j'aimerais savoir quel est le parcours le plus judicieux pour mon parcours. Que me conseillez-vous?

Par **Lexsail**, le **22/12/2015** à **10:09**

Bonjour,

Pour moi, la 3ème année de droit est la meilleure année pour partir. Les essentiels sont acquis en L1 et L2 et vous n'êtes pas encore spécialisé comme dans le cadre d'un master 1 où la moyenne sera très importante pour l'intégration d'un M2.

Donc si vous souhaitez partir c'est le bon moment! L'anglais dans les cabinets d'affaire devient de plus en plus indispensable et partir à l'étranger est donc une bonne idée.

Après il va falloir voir ce qu'ils vont nous pondre pour les sélections des M2 car les choses risquent de changer dans les années à venir.

http://www.gazettedupalais.com/services/actualites/vie_pro/e-docs/acces_aux_crfpa_lexamen_unique_est_acte_/document_actu_pro.phtml?cle_doc=00002B66

Comme vous pouvez le voir: " Tous les étudiants de M1 doivent pouvoir accéder à un M2 » a déclaré le ministre qui entend néanmoins solenniser l'accès à cette étape de la formation universitaire."

Par **OOO**, le **22/12/2015** à **10:36**

Erasmus est en effet un plus au sens où il peut permettre de développer l'anglais, qui est une compétence importante, mais ce n'est pas toujours bien vu.

Puisque vous mentionnez Assas, je sais que le master de droit des affaires et fiscalité n'apprécie pas vraiment Erasmus car les étudiants ont manqué une année de cours français.

Par **OOO**, le **22/12/2015** à **10:45**

Par ailleurs, je vous conseille d'aller regarder en ligne les CVs des étudiants des masters qui vous intéressent. C'est encore le meilleur moyen d'avoir une idée du profil attendu.

Par **Yn**, le **22/12/2015** à **14:52**

L'intérêt d'un semestre ou une année ERASMUS est très limité, voire contre-productif : en droit, la formation initiale dure quatre ans (L1 - M1). Les directeurs de M2 se basent notamment sur les notes obtenues en L3 et en M1, il est impératif d'avoir suivi ces enseignements.

Si tu pars en L3, il est plus que recommandé de revenir en L3 (française) l'année suivante. La même logique s'applique en M1.

Selon moi, deux alternatives :

- Les meilleures opportunités se situent post-M2, donc il faut encore attendre.

- Si tu travailles bien, tu as, au minimum, trois mois de libres (juin, juillet, août) de la L1 au M1 : profites-en pour partir, en touriste, ou pour bosser. Niveau anglais, c'est tout aussi productif, voire plus car tu es souvent seul, donc totalement immergé.

Enfin, attention avec le mythe "séjour à l'étranger = maîtrise de la langue", c'est davantage un travail à faire au quotidien.

Par **xela11**, le **22/12/2015** à **21:03**

Merci pour vos différents avis.

J'hésitai également à postuler pour un magistère juristes d'affaires franco-britannique à l'université de Rennes qui est très sélectif donc je n'ai aucune garantie d'être pris. Cependant, cette une formation très intéressante car elle cumule une année articulée entre la L3 et le M1 droit des affaires avec des cours renforcés en anglais des affaires. Puis, une année de M1 ou

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

les étudiants sélectionnés font un LLM à l'université d'Exeter (International Business Law ou European Law).

En fait ce que je me demande c'est si j'ai plus intérêt à partir en L3 à l'étranger ou à rester en France tout mon cursus en droit pour rentrer dans des bonnes facs, ce qui m'oouvre le plus de portes. Parce que après si je pars en L3 en ERASMUS et que je peux entrer en M1 dans une grosse fac ça serait top. En fait je connais deux personnes qui sont parties un an en ERASMUS et elles sont à Sorbonne et Assas en M1 droit international cette année donc c'est ça qui m'a attiré. Si au contraire, je reste en France et que j'arrive pas à m'ouvrir les portes que je veux je vais être assez frustré... Un vrai casse-tête

Par **OOO**, le **22/12/2015** à **21:53**

Le magistère de Rennes est intéressant justement parce qu'il permet aux étudiants de faire tous les cours français L3 et M1 avant de les envoyer à l'étranger. Oui c'est sélectif, mais ça ne coûte rien d'essayer.

Pour Assas, il y a effectivement un avantage à y être avant l'entrée en M2 (bien que ce ne soit pas nécessaire), mais je ne sais pas s'il est plus difficile d'y rentrer en L3 ou en M1.

Par **Lexsail**, le **23/12/2015** à **08:19**

Bonjour,

Comme quoi les avis divergent!
Pour être honnête j'ai eu exactement le même raisonnement que OOO et YN lors de mon cursus. Pour moi l'essentiel était d'étudier le droit français et l'anglais était secondaire (bien qu'important). C'est avec le recul que je me dis que au final la L3 est la meilleure année pour partir si on veut partir.
Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui j'ai un niveau d'anglais qui est correct mais pas courant et cela peut être gênant pour une carrière dans un grand groupe (que se soit entreprise ou cabinet d'avocat).
Mais si YN et OOO vous disent que dans les Masters d'Assas ils n'aiment pas trop ça et qu'ils ont eu des échos provenant d'anciens, leur conseil peut être pertinent.

En ce qui concerne les LLM, oui c'est une solution.

En ce qui concerne le Magistere de Rennes, cela semble être une bonne idée. Comme le dit OOO ca ne coute pas grand chose d'essayer et c'est probablement une formation très valorisante.

Par **xela11**, le **23/12/2015** à **12:04**

Sinon est-il possible de partir un an en ERASMUS après la L3 et de reprendre en M1 en

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

France ?

Par **majoratoutprix**, le **27/12/2015** à **17:40**

Ce questionnement m lexa11 est fort intéressant et vous avez parfaitement raison de vous posez toutes ces questions maintenant mais j'ai deux questions beaucoup plus importantes à vous posez
Premièrement pensez vous que le gardien au baby foot soit neutre ?
Deuxièmement est ce normal qu han solo soit tué par son fils ?

Par **Yn**, le **29/12/2015** à **11:09**

[citation]En fait je connais deux personnes qui sont parties un an en ERASMUS et elles sont à Sorbonne et Assas en M1 droit international cette année donc c'est ça qui m'a attiré[/citation]
Être en M1 à P1 ou P2 ne veut pas dire grand-chose, en ce sens qu'un M1 en droit n'offre aucune opportunité, si ce n'est de candidater en M2, lequel atteste nettement plus du niveau de l'étudiant. Surtout, le semestre ou l'année ERASMUS ne change rien à la donne et occasionne plutôt des lacunes en droit français, ce qui est nuisible pour la suite.

Il est important de faire certifier ton niveau d'anglais : passe d'abord le TOEIC, tu verras plus tard s'il est nécessaire de passer d'autres tests.

Par **xela11**, le **29/12/2015** à **13:08**

C'est qui majoratoutprix ? :p

Par **Lexsail**, le **04/01/2016** à **08:34**

J'ai envie de dire spoil quand même... Ce message devrait être censuré et majoratoutprix éliminé !!

Par **Zozo49**, le **09/02/2016** à **21:10**

Pensez vous que majorer est un critère déterminant pour l'entrée en magistère ?

Par **xela11**, le **09/02/2016** à **21:26**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Si c'est le cas je suis recalé direct !

Par **Lexsail**, le **10/02/2016** à **08:44**

Bonjour,

Un critère déterminant probablement pas, mais pouvant aider ça c'est sur !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés